



MICROTEL - MULTIMEDIA



**Confédération Française des Fédérations et Associations de
Microinformatique, Télématique, Réseaux et Multimédia.**

33 Rue Saint Ausone 16000 ANGOULÊME ☎ ☒ 05.45.95.33.71

[Http://www.microtel.fr.eu.org](http://www.microtel.fr.eu.org)

Procès Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire 5 Juin 1999 Limay (78)

L'Assemblée Générale régulièrement convoquée conformément aux Statuts, s'est réunie à 16 heures 30, sous la Présidence du Président du Conseil d'Administration, le Secrétariat étant assuré par le Secrétaire du Conseil d'Administration.

1. RAPPORT MORAL 1998.

Après vingt et un ans d'existence, les clubs Microtel, Ademir et Amiposte-Télécom, dans un monde dominé par l'argent et le profit, constituent encore quelques espaces de liberté et de convivialité. Ils permettent à tous publics d'approcher les techniques du futur en proposant de partager des compétences, du savoir et des simples moments d'amitiés entre passionnés.

La Confédération Française MICROTEL - MULTIMEDIA c'est d'abord sur le terrain des associations dirigées par des bénévoles et des adhérents motivés.

Elle est constituée de trois Fédérations nationales : ADEMIR, AMIPOSTE - TELECOM et MICTOTEL, ainsi que neuf Fédérations Régionales, qui représentent près de cent vingt clubs et quatre mille adhérents.

Vingt et un ans après la création, les Clubs et Fédérations constituant MICROTEL - MULTIMÉDIA ont gardé leurs capacités de dynamisme et d'adaptation. C'est leur présence sur le terrain qui les caractérise, à travers le goût de la technique. Comme le montre la richesse et la variété des activités des Clubs, et l'aspect de cohésion sociale et de partage du savoir qu'ils mettent au service de ceux qui en ont grand besoin.

La Confédération est animée uniquement par une équipe de bénévole.

La Confédération assure la Responsabilité Civile de l'ensemble des adhérents, l'organisation des assemblées générales nationales, la diffusion d'informations, la répartition des aides aux clubs et fédérations et l'aide aux nouveaux Clubs.

Le Conseil d'Administration se réunit pour coordonner le fonctionnement général et passer des conventions avec les différentes Fédérations.

Une convention existe avec L'Association Nationale du Cheque Vacances, ce qui permet aux associations d'accepter en paiement les chèques vacances moyennement seulement une commission ANCV de 1%. La Confédération assure l'interface avec l'ANCV.

L'annuaire des Clubs a été révisé en vue de son édition et il est mis à disposition sur Internet avec l'aide de Fédérations Régionales.

L'Assemblée Générale, qui réunit régulièrement plus de cent personnes pendant un week-end, facilite les rencontres, permet de montrer ce qui se fait dans les clubs et d'en discuter au sein d'ateliers.

C'est un moment fort dans la vie de Microtel. Le Conseil d'Administration veille particulièrement à son organisation avec le soutien des Fédérations et Clubs organisateurs sur le terrain. En 1998 elle s'est déroulée à Vouneuil sur Vienne près de Poitiers avec une bonne participation des clubs. L'assemblée générale Microtel - Multimédia coïncidait avec celles d'Ademir et de Microtel, ce qui permettait d'avoir la présence également motivée des clubs Amiposte-Télécom.

Cet événement se double traditionnellement de la remise des prix du concours du meilleur club Microtel qui souligne l'intérêt porté aux Clubs sur différents critères : la technique, la vie associative, la communication avec l'environnement et la gestion notamment.

Cette manière de faire se retrouve dans des occasions similaires avec les fédérations régionales (assemblées générales et manifestations spécifiques, organisées en Aquitaine, Normandie, Charentes-Poitou, Île de France, Lorraine, Rhône-Alpes et Midi Pyrénées notamment). Il en va de même pour les fédérations nationales affiliées. Le fameux Challenge Ademir, par exemple, a été remporté en 1998 à Vouneuil par le club Microtel de Limay.

La communication s'appuie sur la « Lettre aux Clubs » qui est destinée à publier les informations des Clubs et Fédérations à destination de tous. Ainsi que via Internet.

L'année 1998 a été la première d'un fonctionnement totalement assuré par des bénévoles.

Beaucoup d'efforts ont été faits mais restent encore à faire, mais la voie tracée semble la bonne et l'implication des Administrateurs issus des fédérations nationales et régionales est un soutien important dans l'action.

Qu'est-ce que chacun d'entre nous, adhérents d'ADEMIR, AMIPOSTE et MICROTEL, avons nous apporté à notre Confédération et que pouvons nous encore apporter ? Telles sont les questions importantes.

Car en réalité la Confédération n'est pas une entité abstraite et idéalement généreuse, mais seulement l'addition de toutes nos bonnes volontés.

Première résolution :

L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité moins 1046 abstentions le rapport moral 1998 présenté par le Président.

2. RAPPORT FINANCIER 1998

BILAN	Exercice	1998
PASSIF :		
BANQUE EN DEBUT D'EXERCICE		
COMPTE CHEQUE		
LIVRET		
EXCEDENT DE L'EXERCICE :		73 566,29 F
TOTAL :		73 566,29 F
ACTIF :		
BANQUE EN FIN D'EXERCICE		
COMPTE CHEQUE	20 880,82 F	73 566,29 F
LIVRET	52 685,47 F	
TOTAL :		73 566,29 F

COMPTE D'EXPLOITATION	1998
DEPENSES	
602 ASSURANCES	3 460,00 F
605 EAU	
606 ELECTRICITE	
607 MATERIEL & LOGICIEL	
616 FOURNITURES	6 907,20 F
618 TELECOMMUNICATIONS	774,99 F
625 TRANSPORTS & DEPLACEMENTS	1 020,00 F
628 SUBVENTIONS	62 700,00 F
661 FRAIS FINANCIERS	
EXCEDENT D'EXPLOITATION :	15 325,16 F
TOTAL	90 187,35 F
RECETTES	
740 SUBVENTIONS	
750 COTISATIONS-ADHESIONS	87 497,00 F
760 INTERETS FINANCIERS	2 690,35 F
TOTAL	90 187,35 F

<i>Gestion Externe</i>	
<i>Objecteurs et ANCV</i>	
<i>601 Reversements</i>	<i>37 241,60 F</i>
<i>Solde banque</i>	<i>58 241,13 F</i>
<i>TOTAL</i>	<i>95 482,73 F</i>
<i>701 Remboursements</i>	<i>95 482,73 F</i>
<i>TOTAL</i>	<i>95 482,73 F</i>

Le Bilan reflète le patrimoine de la Confédération.

Le Compte d'exploitation est divisé en deux parties :

- La gestion courante de la Confédération qui est proche du prévisionnel établi l'an dernier et dont les principales dépenses vont vers les Fédérations et Clubs.
- La gestion externe de la Confédération qui est constituée des flux financiers générés par les avances et remboursements liés à l'emploi des objecteurs de conscience et à l'utilisation des chèques vacances.

Deuxième résolution :

L'Assemblée Générale à l'unanimité moins 1046 abstentions donne quitus au Trésorier pour le rapport financier 1998.

L'HEURE DE GRAVITE

Gravité : Attraction exercée sur des corps ; *Phys.* Centre de gravité point d'application des actions de la pesanteur sur toutes les particules d'un corps ; *Fig.* Qualité de ce qui est grave, sérieux ; *Importance* : gravité d'une faute ; *Caractère dangereux* : La gravité d'une blessure (Petit Larousse).

A travers les définitions ci-dessus, on peut définir les sujets de préoccupation de notre confédération. Elle devrait normalement avoir un pouvoir attractif pour les fédérations et clubs qui la composent. Elle est quelquefois perçue par les mêmes comme une pesanteur. Elle fonctionne avec sérieux. Elle est sûrement importante. Mais elle est peut-être en danger.

La confédération n'existe pas, elle n'est que la somme des énergies de ses composantes et de la poignée de bénévoles qui en assurent la cohésion. La force d'attraction doit être en équilibre avec la force centrifuge si l'on veut éviter l'explosion ou l'implosion. L'explosion c'est le départ successif des composantes qui abandonne la cohésion et le partage. L'implosion c'est la contraction sur un noyau qui se raréfie et n'a plus d'énergie.

Pourquoi ces rappels au dictionnaire et à la physique ? Parce qu'il est temps de se poser les vraies questions et de regarder les choses en face, sans nostalgie et sans concessions, mais avec lucidité, courage et espérance.

Ce qui nous unit :

- *La fourniture des carnets d'adhésion et la fixation d'un tarif de référence des cotisations.*
- *La gestion d'un petit budget collectif permettant surtout un soutien aux fédérations.*
- *L'assurance responsabilité civile de l'ensemble des structures dans le cadre de leurs activités.*
- *Un congrès annuel regroupant l'ensemble des structures, permettant des échanges fructueux et conviviaux, l'organisation d'ateliers à thèmes et les Assemblées Générales.*
- *Des concours permettant de distinguer des réalisations et des compétences par des récompenses. Le Serveur Internet et cette « Lettre aux Clubs ».*

Ce qui nous différencie :

- *Les activités pratiquées au sein de chaque structure et leur organisation interne.*
- *Le financement chaque structure et ses partenariats.*
- *La diversité des lieux d'activités et des publics qui y sont accueillis.*

Ce qui peut nous permettre de progresser :

- *La consolidation des données de chaque structure pour permettre la constitution d'un dossier national de référence susceptible de donner une image de l'importance réelle de l'ensemble formé par toutes les structures et ouvrant la possibilité de rechercher des partenariats et des financements nouveaux. Ceci passe par quelques moyens simples et peu coûteux à mettre en oeuvre par chaque structure. Chaque structure fournit deux éléments de base indispensables :*
 - ◇ *Un compte rendu annuel d'activité (le « rapport moral » habituel) illustré d'exemples.*
 - ◇ *Un compte rendu financier (le « bilan » et le « compte d'exploitation » annuels) incluant éventuellement la valorisation des mises à dispositions en locaux, matériels et personnels.*
- *La Confédération se chargeant de la « compilation » des données fournies et de la production du Bilan et du compte d'exploitation « consolidés ».*

Le Budget Prévisionnel présenté tient compte des données au moment de la convocation de l'Assemblée Générale, il permettra une aide aux Fédérations et Clubs, une bonne organisation des Assemblées Générales, la gestion des adhésions, la communication. La part affectée à la gestion est la plus réduite possible, la part dédiée aux aides aux Fédérations et Clubs étant privilégiée.

Le Conseil d'Administration de la Confédération et en particulier son Bureau, s'efforceront de promouvoir les propositions faites par les fédérations et les clubs; ainsi que la création de clubs ou la constitution de nouvelles fédérations.

RECETTES	
Reversements de cotisations	88 000,00
Total	88 000,00
DEPENSES	
Carnets d'adhésion	7 500,00
Planches d'étiquettes	400,00
Fournitures et Lettres Clubs	100,00
Total gestion et communication	8 000,00
Participation au frais du Congrès	20 000,00
Total Fonctionnement	28 000,00
Subventions d'équipement aux Fédérations et Clubs	60 000,00
Total	88 000,00

BAREMES

1 - COTISATIONS DE REFERENCE

Les cotisations individuelles ci dessous, sont celles conseillées par la Confédération Française MICROTEL-MULTIMEDIA pour les adhérents de base des associations qui la compose.

Pour l'exercice 1999/2000 (commençant le 1er Septembre 1999) les cotisations de référence sont les suivantes :

Cotisation " JEUNE "	(Adhérent jusqu'à 17 ans)	130,00 Francs
Cotisation " SPECIALE "	(Adhérent à partir de 18 ans, qui pour des raisons fixées par le club local, bénéficie d'une réduction de cotisation)	230,00 Francs
Cotisation " ADULTE "	(Adhérent à partir de 18 ans)	370,00 Francs

Elles peuvent être, éventuellement, modulées en fonction de dispositions prises par les associations de base, personnes morales, adhérentes à la Confédération Française MICROTEL-MULTIMEDIA.

2 - REVERSEMENTS OBLIGATOIRES

Pour l'exercice 1999/2000 (commençant le 1er Septembre 1999)

En application des Statuts et du Règlement Intérieur, sauf Convention entre la Confédération et la Fédération chargée de percevoir les reversements de cotisations des associations de base, les reversements de cotisations des associations de base aux fédérations sont de 25 % de ces cotisations de référence, comme indiqué dans le barème ci-après.

Cotisation " JEUNE "	(Adhérent jusqu'à 17 ans)	32,50 Francs
Cotisation " SPECIALE "	(Adhérent à partir de 18 ans, qui pour des raisons fixées par le club local, bénéficie d'une réduction de	57,50 Francs

cotisation)

Cotisation " ADULTE "

(Adhérent à partir de 18 ans)

92,50 Francs

Troisième résolution :

L'Assemblée Générale approuve à la majorité par 2235 voix pour, 397 abstentions et 1046 voix contre, le Budget prévisionnel 1999 et le barème de cotisations de références 1999/2000 proposés par le Trésorier.

4. ÉLECTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION.

Liste des Candidats au Conseil d'Administration :

Christian BILLAT
Claude BOREL
Gérald BORNON
Denis BURNEL
Michel CANAUX
Yves CARTERON
Jean-Jacques CHABERT
Yves JANIN
Eric LE FLOCH
François LECLUSE
Jean SAQUET
Julien SPIESS
Placide ULLDEMOLINS

Quatrième résolution :

L'Assemblée Générale approuve à la majorité par par 2632 voix pour et 1046 voix contre , la liste présentée.

L'Assemblée Générale est suspendue à 18 h 30 et les questions diverses sont reportées au lendemain matin.

L'Assemblée Générale est réouverte le Dimanche à 10 h 30.

Le Conseil d'Administration fait part de la composition du nouveau bureau à l'Assemblée Générale :

Président : Jean-Jacques CHABERT
Vice-Président : Christian BILLAT
Secrétaire : Yves CARTERON
Trésorier : Claude BOREL
Directeur Technique : Jean SAQUET
Adjoints : Michel CANAUX
François LECLUSE

Les Questions diverses sont développées.

Aucune autre question n'étant inscrite à l'ordre du jour, l'Assemblée Générale est close à 12 heures.

Le Président :

Le Secrétaire :



Jean-Jacques CHABERT

Yves CARTERON